

Article N°:

8725

Matière réfléchissante :





Type de produit / largeur de bande :

Tissu 60mm

Déclaration EU de conformité

Nous, ALBIRO SA, Dorfgasse 14, CH-3454 Sumiswald, déclarons par la présente, que l'EPI décrit ci-dessous

Modèle N°:	Article N°:	Ordre N°:	Description:
4220140	13008072 13008196	20074150 20074557 20074966 20076411 20076418	Parka orange/gris
Matière	Tissu N°:	Couleur :	Composition .
principale fluorescente :	TISSU N°:	Couleur :	Composition :
	200257	HV-orange	75% Polyester avec PU-Membrane
Matière contrastante:	Tissu N°:	Couleur :	Composition :
	200257	gris	75% Polyester avec PU-Membrane

Couleur:

argenté









est conforme aux exigences applicables de la législation d'harmonisation pertinente du règlement (UE) 2016/425, mise en oeuvre par les normes harmonisées

EN ISO 13688:2013 - Vêtements de protection - Exigences générales,

EN ISO 20471:2013/A1:2016 - Vêtements à haute visibilité - Méthodes d'essai et exigences (classe 2),

EN 343:2019 - Protection contre la pluie (Classe 3 pour l'étanchéité à l'eau et Classe 2 pour la résistance à la vapeur d'eau)

et est identique avec l'EPI ayant fait l'objet de l'attestation d'examen EU de type N° ZH625 212873, valable jusqu'au 15.02.2028,

délivrée par l'organisme de certification agréé pour les produits :

TESTEX AG, Schweizer Textilprüfinstitut, Gotthardstrasse 61, CH-8027 Zürich Numéro d'identification 1726

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.

Lieu et date : ALBIRO SA

Sumiswald, le 07.05.24

Lukas Loosli Direction Karin Spahr Technicien du vêtement

